

Structure en éthique clinique et organisationnelle

Les activités en éthique clinique et organisationnelle gravitent autour de quatre comités :

- un comité d'éthique organisationnelle et stratégique (CEOS)
- trois comités d'éthique clinique et organisationnelle (CECO)

Comité d'éthique organisationnelle et stratégique (CEOS) :

- Un conseiller en éthique
- Le chef de service de l'amélioration continue, agrément et éthique
- Un usager partenaire
- Un membre du conseil d'administration
- Le directeur de la DQEPE ou son délégué
- Le conseiller en gestion intégrée des risques
- Le président de chacun des CECO
- Un membre indépendant

Comité d'éthique clinique et organisationnelle (CECO) :

- Un conseiller en éthique
- Un usager partenaire
- Un gestionnaire
- Des membres provenant des instances professionnelles (CII, CMDP, CM)
- Un employé qui n'est pas un intervenant clinique
- Un membre indépendant

Comment consulter?

Pour faire une demande de consultation en éthique ou pour obtenir plus d'information, vous pouvez joindre le bureau de l'éthique :

Par courrier

Bureau de l'éthique
363, route Cameron, bureau 264
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2

Par courriel

bureau_ethique.ci-ss-ca@ssss.gouv.qc.ca

Par téléphone

418 386-3363, poste 643564

Un formulaire de demande de consultation en éthique clinique et organisationnelle

est également disponible dans l'intranet du CISSS section CISSS, conseils professionnels et comités, comités d'éthique clinique et organisationnelle.



Comités d'éthique clinique et organisationnelle

CISSS de Chaudière-Appalaches



ÉQUITÉ
HUMANISME
COLLABORATION

Des gens de cœur
unis pour votre
mieux-être!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

www.ci-ss-ca.gouv.qc.ca

Québec

Qu'est-ce que l'éthique?

C'est la visée de la vie bonne avec et pour les autres dans des institutions justes.

Ça signifie une réflexion sur les valeurs :

- personnelles et professionnelles;
- organisationnelles et sociétales;
- d'un usager ou d'un collègue.

Qu'est-ce qu'un comité d'éthique clinique et organisationnelle?

C'est un comité indépendant qui relève du conseil d'administration de l'établissement.

Mandat du comité d'éthique

Soutenir les personnes aux prises avec une décision difficile.

Le Bureau de l'éthique clinique et organisationnelle est la porte d'entrée vers ces comités.

Quand consulter?

Quand...

- on vit un malaise, une souffrance morale, un doute ou un problème de conscience face à une situation.
- on est confronté, dans ses interventions, à des valeurs différentes des siennes ou de celles de sa profession.
- on vit un conflit de valeurs personnelles ou professionnelles.
- on fait face à une prise de décision difficile où la solution choisie, quelle qu'elle soit, comporte des aspects négatifs.

Qui peut consulter?

Toute personne (médecin, membre du personnel, bénévole, usager, résident, proche, visiteur) aux prises avec un dilemme éthique.

Quels sont les délais?

1. La prise en charge de la demande **n'excède pas 48 heures ouvrables.**
2. Son traitement dépend de sa complexité et de son caractère urgent :
 - Les situations simples sont traitées par la conseillère en éthique;
 - Les cas complexes et urgents le sont en comité *ad hoc**

* spécifique

Comment est traitée une demande

